

# Faut-il démanteler les GAFAM ?

---



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DECEMBRE 2020

---

Co-écrit par Gabriel EDDE et Martin OURY

Dans les années 1980, Internet fait son apparition pour le grand public, cette innovation sera une des principales du XX<sup>ème</sup> siècle et se développera de façon considérable à tel point qu'un grand nombre de nos activités dépendent aujourd'hui de cet outil. Internet permet un accès à l'information direct, partout dans le monde des services rapides, une réduction des coûts de transactions, une multiplication des échanges.

Internet a permis l'émergence de certaines entreprises, dont les GAFAM : acronyme des firmes Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft aussi couramment appelées les « géants du numérique ».

Google est le moteur de recherche utilisé par la majorité des internautes au niveau mondial (par plus de 90% des utilisateurs), mais l'entreprise (Alphabet) ne se résume plus aujourd'hui qu'à son moteur de recherche, il est également le leader des boîtes mails (Gmail), un navigateur internet (Chrome)... Et surtout YouTube, le site de streaming vidéo bien connu, racheté en 2006 par la firme.

Apple, de son côté, concentre plus de deux tiers des bénéfices du marché des smartphones avec son célèbre iPhone, mais la firme californienne produit aussi des ordinateurs (Mac). La particularité étant que les appareils Apple ont leur propre système d'exploitation exclusif (IOS, MacOS).

Facebook, quant à lui, est le réseau social le plus utilisé dans le monde, avec plus de 2,5 milliards d'utilisateurs actifs mensuels. La firme a par ailleurs racheté au cours de cette dernière décennie successivement deux de ses concurrents majeurs, Instagram (1 milliard d'utilisateurs) et WhatsApp (2 milliards).

Amazon est le leader mondial du e-commerce avec plus de 100 millions d'abonnés Prime. L'entreprise connaît son succès en grande partie grâce à sa logistique, mais elle est le leader des plateformes infonuagiques (Cloud) avec AWS, et propose aussi des services de streaming vidéo.

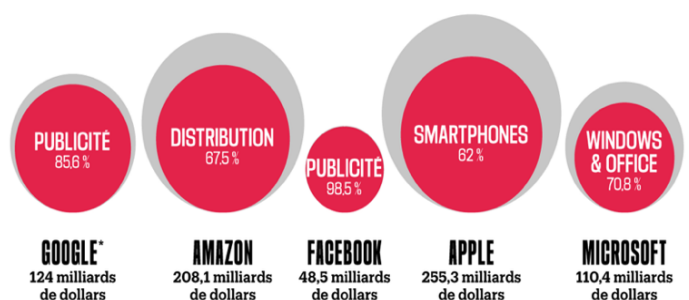
Microsoft, enfin, équipe quasiment 90% des ordinateurs dans le monde de son système d'exploitation Windows. Elle vend aussi des suites logicielles, notamment sa fameuse suite Office, et est présente dans le marché du cloud avec Azure.

Ces cinq géants du web ont des points communs : ils sont tous américains, ont une capitalisation boursière faisant partie des 6 plus grosses mondiales et possèdent une grosse part de marché dans leurs marchés respectifs.

Cependant, il est important de les différencier car les firmes n'ont absolument pas le même *business model* :

### Les sources de revenus des GAFAM

Part du secteur d'activité principal dans le chiffre d'affaires annuel (au 30 juin 2018)



Source : sociétés (\*Alphabet)

(FIGURE 1) Les sources de revenus des Gafa(m) Julien Guillot

En effet, le commerce en ligne représente 67,5% du chiffre d'affaire d'Amazon, la vente d'iPhone 62% de celui d'Apple et pour Microsoft, Office et Windows lui rapportent 70,8% de ses revenus.

Seuls les *business model* de Google et de Facebook sont comparables, reposant essentiellement sur la publicité, le service étant « gratuit » pour les utilisateurs, bien que, pour reprendre la formule popularisée par B. Willis : « Si c'est gratuit, c'est que l'utilisateur est le produit »

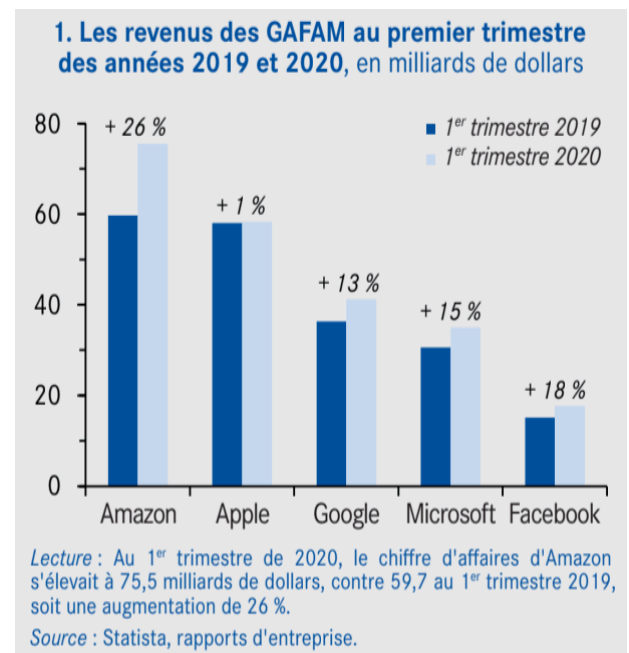
Ces GAFAM ont connu une croissance détonante au XXI<sup>ème</sup> siècle et, dans le monde ultra-connecté dans lequel nous vivons, nous en sommes devenus quasi toutes et tous dépendants. Une dépendance qui s'est particulièrement accrue à l'épreuve des confinements traversés, liés à la crise sanitaire du Covid-19 : Ainsi, le chiffre d'affaire d'Amazon a bondi au premier trimestre de l'année 2020, une augmentation de 26% par rapport à l'année précédente (figure 2), au détriment des petits commerces jugés « non-essentiels ». Le confinement forcé a globalement bénéficié aux GAFAM, le recours au télétravail et les cours en ligne y ayant contribué fortement avec par exemple l'explosion de l'utilisation de la plateforme Teams de Microsoft.

Dans ce contexte, les GAFAM sont vivement critiquées, on leur reproche d'exercer une concurrence déloyale envers les commerçants, ces firmes ayant de plus en plus une stratégie d'optimisation fiscale permise en partie grâce à leurs statuts de « géants ».

Enfin, de nombreux rapports sortent et des enquêtes s'ouvrent à la fois en Europe et aux États-Unis<sup>1</sup>, accablant les GAFAM de multiples pratiques anti-concurrentielles : des

« pratiques de profilage, de discrimination et d'orientation des choix »<sup>2</sup> notamment, mais aussi d'abus de position dominante.

(FIGURE 2)



La lutte contre la domination des GAFAM est devenu un réel argument politique. Par exemple, aux États-Unis, la candidate à la primaire démocrate Elisabeth Warren en a fait un sujet majeur de sa campagne, en voulant « démanteler » les GAFAM.

De même, le gouvernement français a décidé unilatéralement de mettre en place une taxation sur les géants du numériques (3% de leur chiffre d'affaire). Par ailleurs, des discussions sont actuellement en cours, à l'échelle européenne et au niveau de l'OCDE.

Les premières condamnations de la Commission européenne tombent à l'encontre des géants du numérique à l'image de Google en 2017, pour avoir favorisé son comparateur Google Shopping (2,42 milliards d'€).

<sup>1</sup> Rapport du sous-comité antitrust de la House des USA

<sup>2</sup> CAE : Plateformes numériques : réguler avant qu'il ne soit trop tard (2020)

*Le pouvoir important des GAFAM inquiète, mais faut-il pour autant envisager, comme cela a déjà été le cas dans l'histoire aux États-Unis (Standard Oil Company<sup>3</sup>) le démantèlement de ces entreprises ?*

### Des caractéristiques spécifiques des GAFAM :

#### Les marchés bifaces et multifaces :

Parmi les GAFAM, toutes sont des entreprises qui agissent sur des marchés bifaces voire multifaces pour certains. Ce sont des marchés où l'entreprise, qui sert d'intermédiaire, permet à des communautés d'utilisateurs, comme des acheteurs et des vendeurs, d'interagir les uns avec les autres. Microsoft et Apple, par exemple, doivent attirer des développeurs d'applications et de programmes pour leurs systèmes d'exploitation respectifs, et attirer des utilisateurs pour acheter ces logiciels. Microsoft a même un marché multiface car son approche ouverte avec Windows l'oblige aussi à attirer les fabricants de hardware. Tandis qu'Apple se réserve le droit exclusif d'installer son système d'exploitation sur seuls ces propres appareils, en faisant un marché purement biface.

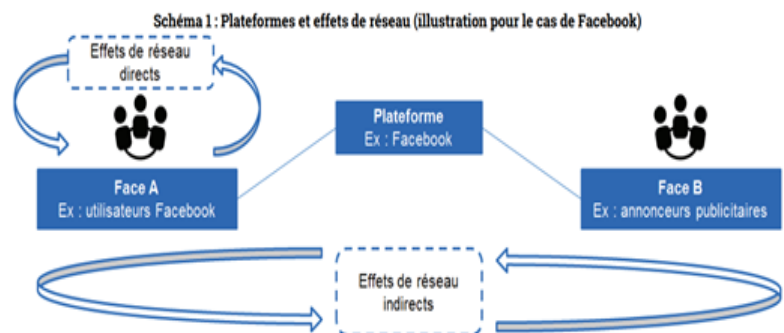
Cette forme de marché amène à une répartition des prix spéciale : un côté paie peu ou pas, alors que l'autre paie pour les deux. Cependant on ne peut pas parler de *predatory pricing* d'un côté et de prix abusifs de l'autre, car même une startup sans pouvoir de marché appliquerait cette répartition des prix. Une autre vision doit être utilisée pour analyser ces marchés atypiques. De plus en plus de plateformes utilisent cette stratégie dont

Google est le pionnier : les annonceurs financent le service pour que les utilisateurs y aient un accès gratuit, au seul prix de devoir voir des publicités.

La vraie commodité qui est alors échangée entre l'entreprise et les annonceurs est l'attention des utilisateurs de la plateforme. L'incitation pour les entreprises est donc d'attirer autant de personnes que possible sur leur plateforme et de les y maintenir pendant aussi longtemps que possible. D'où la tendance à rendre les applications, notamment les réseaux sociaux, plus addictives.

#### Les effets de réseau :

La forme particulière des GAFAM leur procure des avantages : En effet, elles bénéficient d'effets de réseaux, qui sont des externalités positives quand le nombre d'utilisateurs d'un service augmente. L'utilité d'un réseau social est de pouvoir se connecter avec d'autres utilisateurs, naturellement un réseau social est plus utile si plus de personnes que l'on connaît s'y trouvent. Facebook et Google (en particulier YouTube), vont au-delà, car le contenu est créé par des utilisateurs pour d'autres utilisateurs. Ces plateformes bifaces



Source : Trésor-éco n°250

(FIGURE 3)

<sup>3</sup> Capital, Comment Rockefeller a bâti une fortune de 340 milliards de dollars (2017)

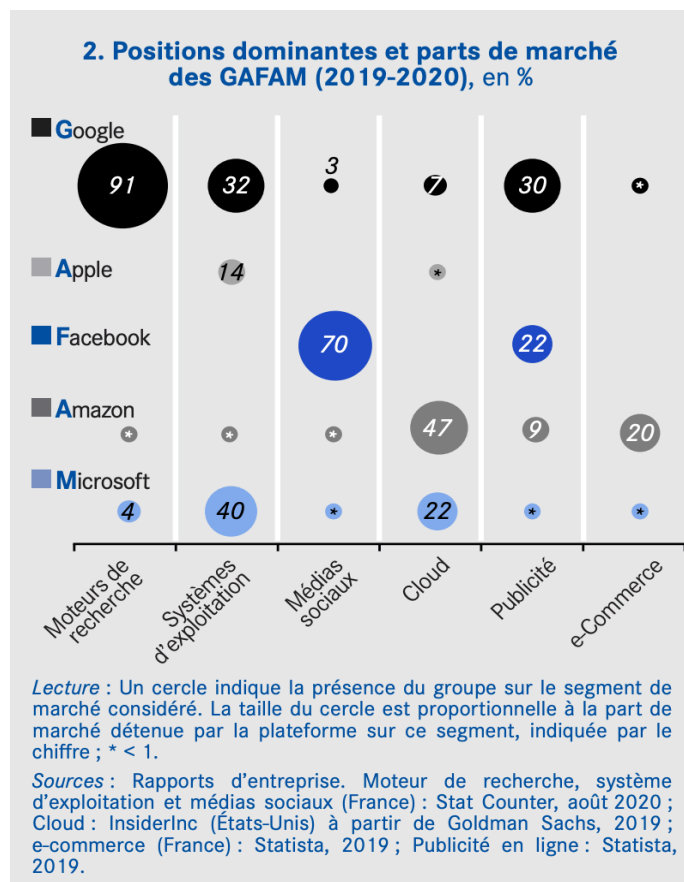
ou multifaces ont des effets de réseau directs et indirects (figure 3)<sup>4</sup>.

Dans le cas de YouTube, l'effet de réseau direct a lieu lorsque le nombre de créateurs de contenus ou Youtubeurs augmente, produisant plus de vidéo divertissantes ou instructives pour les consommateurs de contenus ou viewers. L'effet de réseau indirect a lieu lorsque le nombre de viewers augmente, car plus de publicités y sont vues, ce qui bénéficie aux annonceurs, voulant leur attention, et aux Youtubeurs dont la rémunération dépend du nombre de publicités vues sur leur chaîne.

De plus, le temps passé sur Facebook, sur les plateformes appartenant à Alphabet mais aussi sur Amazon, par les utilisateurs, permet d'informer ces entreprises sur les préférences de ces derniers et de récolter des données servant à affiner leurs algorithmes et entraîner leurs intelligences artificielles. De meilleures suggestions de contenu, ou de produits sont faites, gardant les utilisateurs sur le site pendant plus longtemps pour qu'ils voient plus de publicités, ou qu'ils achètent plus probablement. L'accumulation de ces données, ces optimisations et l'attraction des nouveaux clients permettent des rendements d'échelle à ces entreprises, car « concevoir un moteur de recherche performant requiert la même dépense qu'on reçoive 2000 requêtes de recherches par an ou 2000 milliards, comme c'est le cas de Google. Mais évidemment les revenus publicitaires, la valeur des données recueillies sur les utilisateurs ne sont pas du tout les mêmes. »<sup>5</sup>

Lorsque le nombre d'utilisateurs d'une de ces plateformes augmente, leur utilité augmente aussi, via l'effet combiné des rendements

d'échelle croissants et des externalités de réseau, ce qui attire de nouveaux utilisateurs créant ainsi un cercle vertueux. Ceci provoque souvent une situation dite de "winner-takes-all" où une entreprise remporte un marché spécifique en devenant la plateforme utilisée par presque tout le monde. Les nouveaux concurrents n'ont pas le nombre d'utilisateurs ni les données nécessaires pour offrir un service de même qualité que ceux déjà implantés. À cause de cela, le marché converge vers une situation où domine une entreprise avec des caractéristiques de monopole naturel,



(FIGURE 4)

<sup>4</sup> Trésor éco n°250

<sup>5</sup> *Economie du bien commun* chapitre 14, Jean Tirole

ou parfois un faible nombre d'entreprises formant un oligopole (figure 4)<sup>6</sup>

Google et Facebook en particulier profitent de parts de marché de 91% et 70% sur leurs marchés respectifs actuellement.

#### Politique de la concurrence et innovation :

Il existe deux grandes approches en politique de la concurrence :

Tout d'abord, l'approche structuraliste, de l'école de Harvard, reposant principalement sur des conceptions néoclassiques de la concurrence. Celle-ci vise à favoriser la concurrence en toute situation, et se base sur le paradigme SCP : la structure, le comportement et la performance. Ainsi, dans cette vision, la structure du marché (marché concurrentiel ou non, concentration du marché, élasticité, rendements d'échelles...) va déterminer le comportement des entreprises (principalement dans la fixation des prix et l'innovation). La politique de la concurrence, dans la vision structuraliste cherche davantage à protéger les consommateurs, en grande partie au niveau du prix fixé par les entreprises dans un marché non-concurrentiel où il existe une suspicion permanente d'abus de position dominante. Ici, le pouvoir de marché est forcément vu comme nuisible au consommateur, et s'explique par des prix plus hauts qu'en situation de concurrence et un manque d'innovation...

Cette approche est remise en question par l'école de Chicago : ces derniers vont défendre l'approche CSP. C'est-à-dire que le comportement (innovation, R&D...) explique la

structure du marché. Le modèle de Chicago est un modèle dynamique de la concurrence contrairement au modèle de Harvard qui est statique. Pour l'école de Chicago, il s'agira de juger de l'efficacité du marché. L'existence d'un monopole n'exclut pas la concurrence dans cette vision, tant que de nouveaux concurrents sont libres d'entrer sur ce marché. Pour eux, le monopole favorise même l'innovation, reprenant l'analyse de Schumpeter, pour qui le monopole temporaire lié à l'innovation, permet à l'entrepreneur de réaliser un surprofit, cette niche potentielle étant incitative à l'innovation.

La situation quasi-monopolistique des GAFAM pose de réelles questions quant à leurs incitations à innover en fonction de l'approche que l'on aborde. Notamment si l'on considère la concentration du marché et la taille des firmes comme un problème en soi.

---

<sup>6</sup> Les notes du conseil d'analyse économique n°60

## Pourquoi il faudrait démanteler les GAFAM

### Un pouvoir de négociation problématique :

Les GAFAM sont souvent critiqués pour leurs stratégies "d'optimisation fiscale" qui leur permettent d'échapper en large partie aux impôts sur le bénéfice des pays dans lesquels ils opèrent. Ainsi, ils ne payent quasiment que ces impôts dans des pays où ils ont droit à des taux préférentiels. Plutôt que de payer 35% d'impôts sur les bénéfices réalisés aux USA ou 33,33% en France, ils utilisent des techniques telles que le "double irlandais" et le "sandwich hollandais". Ces techniques consistent à envoyer tous les revenus de leurs activités dans une filiale en Irlande où ils profitent d'un taux de taxation sur les bénéfices très faible. Ils transfèrent ensuite ces revenus à une société écran, ou coquille vide, aux Pays-Bas, sous la forme de redevances de brevets. Cette société envoie les fonds dans une autre entreprise irlandaise qui se trouve dans un paradis fiscal avec lequel ils ont négocié pour avoir des taux avantageux étant donné les sommes considérables en jeu. Les GAFAM se sont implantés dans différents paradis fiscaux selon les avantages dont ils bénéficient : Amazon a élu domicile au Luxembourg, Google et Microsoft aux Bermudes, Facebook aux Iles Caïman et Apple aux Iles Vierge britanniques.<sup>7</sup>

Cet accès à des taux plus bas témoigne du pouvoir de négociation de ces entreprises, pouvoir qu'elles font aussi valoir lorsqu'elles choisissent où s'implanter. Amazon est particulièrement connu pour une pratique qui

revient à mettre des villes en concurrence entre elles pour obtenir un traitement préférentiel en échange des emplois et du dynamisme que l'entreprise va apporter. Ce fut notamment le cas pour son fameux HQ2, c'est-à-dire son 2<sup>ème</sup> quartier général, en 2017 et 2018 : plus de 200 villes des USA, du Canada et du Mexique ont fait des offres incluant réduction d'impôts, approbation rapide de la construction, investissements en infrastructure, etc. En l'occurrence, Amazon promettait \$5 milliards d'investissements et 50000 emplois à terme pour égaliser, à terme, son siège principal à Seattle.<sup>8</sup>

De plus, les GAFAM peuvent faire valoir leur influence auprès des politiciens, directement grâce au lobbying. Les GAFAM ont dépensé un total de plus de \$64 millions en 2018, soit 10% de plus que l'année précédente, dont \$21,2 millions provenant de Google.<sup>9</sup>

### Des stratégies pour éliminer la concurrence :

Les GAFAM ont, depuis longtemps, cherché à conserver leurs quasi-monopoles face aux nouveaux concurrents sur un marché. Microsoft, dans les années 90, pendant la « guerre des navigateurs » l'opposant à Netscape, a adopté une stratégie pour écraser la concurrence et protéger la part de marché dominante d'Internet Explorer, résumée par le slogan utilisé au sein de l'entreprise : « Embrace, Extend, Extinguish ». Ce slogan, découvert par le département de la justice des USA, a donné son nom à cette stratégie dite « EEE », qui consistait à adopter les standards

---

<sup>7</sup> Citeco, Les GAFAM, ces champions du numérique parfois compliqués à dompter

<sup>8</sup> Forbes, Amazon continues world domination, announces future plans for second \$5 billion headquarters

<sup>9</sup> Siècle Digital, États-Unis : les GAFAM n'ont jamais autant dépensé en lobbying qu'en 2018

du marché et y rajouter des fonctionnalités exclusives à Microsoft et incompatibles avec les concurrents. Les nouvelles fonctionnalités devenaient le nouveau standard grâce à la part de marché importante d'Internet Explorer, encourageant ses utilisateurs à abandonner les alternatives.<sup>10</sup>

Une autre approche employée par les géants du numérique est l'acquisition de startups ou petites entreprises innovantes avec le potentiel de devenir des concurrents majeurs. Cette même technique est utilisée par les géants de la l'industrie pharmaceutique et surnommé « killer acquisitions ». Lorsqu'un laboratoire travaille sur le développement d'un nouveau produit qui pourrait prendre des parts de marchés d'un produit d'une grande entreprise, souvent en monopole, cette dernière achète le fabricant en question ou les droits à la molécule pour empêcher que le nouveau produit soit mis sur le marché.<sup>11</sup>

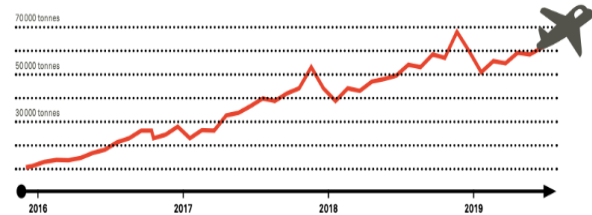
#### Les abus de plateforme :

Les grandes entreprises emploient souvent des pratiques abusives contre leurs concurrents, ceci prend des proportions particulièrement importantes lorsque ceux-ci utilisent une plateforme appartenant à un des géants du numériques. En 2017, Google a reçu une amende de 2,42 milliards d'euros de la part de la Commission européenne parce qu'elle favorisait son service Google Shopping dans les résultats des requêtes effectuées sur son navigateur.<sup>12</sup> Amazon utilise cette même pratique en mettant en avant ses propres produits Amazon Basics, plutôt que ceux d'autres vendeurs, sur son site.

Dans d'autres cas, les pratiques d'une entreprise peuvent se répercuter sur les prix payés par des clients qui n'emploient pas leurs services : certaines firmes exigent aux commerçants de ne pas faire payer plus aux clients qui passent par leur plateforme qu'aux autres clients. Booking, par exemple, prend 15% à 25% de commission commerçant aux hôtels, pour une réservation effectuée sur son site. À cause de l'exigence de cohérence des prix, les hôtels répercutent simplement ces commissions sur l'ensemble de ses clients, y compris la majorité d'entre eux, qui ne passe pas par une plateforme de réservation.<sup>13</sup>

#### Impact Social et environnemental :

##### Impact social :



La livraison rapide provoque une forte augmentation du transport aérien par Amazon  
Le volume d'Amazon Air aux États-Unis augmente de façon constante car l'entreprise réduit les délais de livraison et transporte elle-même une plus grande partie de ses produits. Source : Cargo Facts Consulting analysis of Department of Transportation Form 41 segment traffic - Reuters graphics

Certains GAFAM profitent du dumping social des pays asiatiques, à l'image d'Apple, sous-traitant sa production d'iPhone à Foxconn en Chine, « Les ouvriers n'y gagnent que 900 yuans par mois (une centaine d'euros) » pour un travail de « 12 heures par jour, 6 jours par semaine ». Ainsi, en 2010, l'entreprise a connu une vague massive de

<sup>10</sup> Extrait d'un rapport du U.S. Department of Justice sur les tactiques 'EEE' de Microsoft

<sup>11</sup> Article de Colleen Cunningham, Florian Ederer et Song Ma sur les killers acquisitions

<sup>12</sup> BBC, Google hit with record EU fine over Shopping service

<sup>13</sup> *Economie du bien commun* chapitre 14, Jean Tirole

suicides de ses salariés<sup>14</sup> (telle que des filets ont dû être installés autour d'un bâtiment pour les-en empêcher) ... En 2019, Apple et son sous-traitant était à nouveau critiqué dans un rapport, ne respectant pas le droit du travail chinois<sup>15</sup>.

Amazon fait reposer son service de logistique sur une logique d'«uberisation» avec des livreurs indépendants, non-salariés, n'ayant aucune protection sociale. Au sein même de ses entrepôts, les conditions de travail sont particulièrement critiquées : comme le confirme un rapport d'expertise jugeant une situation « critique » à l'entrepôt de Montélimar où « 74% des répondants déclaraient ressentir des douleurs physiques dues à leur travail, » et « 70% des salariés déclaraient être en état de stress au travail »<sup>16</sup>, un taux bien supérieur à la moyenne nationale qui est de 25%.

#### Impact environnemental :

Amazon est particulièrement un « mauvais élève » au niveau de son impact environnemental : le mode de livraison express, permis par son réseau d'entrepôts, fait augmenter considérablement le transport aérien d'Amazon et par conséquent ses émissions de Co2.

Aussi, une enquête dénonce que trois millions de produits neufs, invendus, ont été détruits par Amazon en France en 2018<sup>17</sup>.

De manière générale, Internet a un impact écologique énorme. En effet, la consommation

en électricité des ordinateurs, *datacenters*, et réseaux représente plus de 10% de la consommation mondiale d'électricité. Les serveurs de GAFAM n'y sont évidemment pas étrangers (En particulier YouTube).

#### Des entreprises 'Too Big' :

Se pose aussi la question de la place des GAFAM dans la société, ont-elles un niveau d'importance trop élevé et non-souhaitable ? En effet, certains services sont utilisés par des milliards de personnes dans le monde mais aussi par de nombreuses entreprises. La Commission européenne, dans son nouveau plan dévoilé ce mois-ci, a défini des « plateformes systémiques », avec une liste de critères allant de la capitalisation boursière au nombre d'entreprise utilisant la plateforme. Elle a pour objectif de réguler plus strictement ces entreprises et de lutter contre leurs abus.

La grande taille des entreprises peut aussi causer des inquiétudes au sujet de leur efficacité. Plus une entreprise grandit, plus elle alloue des ressources à son administration interne ce qui peut engendrer un surplus de bureaucratie. Celle-ci est généralement source de friction et d'inertie, ayant donc des effets négatifs sur l'innovation et le progrès, à cause d'une mentalité plus orientée vers les standards et une aversion au changement. C'est ainsi que Nokia a perdu 90% de sa part de marché et a été détrôné de sa place de leader sur le marché des téléphones portables au début des années 2000.

---

<sup>14</sup> Le Figaro - Vague de suicides à l'usine chinoise des iPhone (2010)

<sup>15</sup> La Tribune, Apple et Foxconn pointés du doigt pour les conditions de travail en Chine (2019)

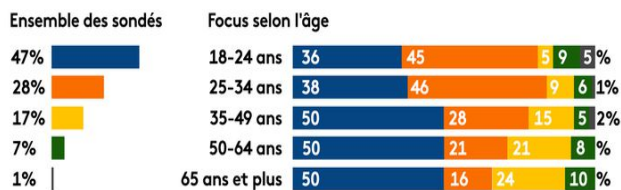
<sup>16</sup> Capital, Amazon : un rapport alarmant sur les conditions de travail à Montélimar (2018)

<sup>17</sup> Le Monde, Amazon, vendeur de destruction massive (2019)

## Problème au niveau démocratique ?

En effet, des entreprises comme Facebook ou encore Google peuvent poser des problèmes démocratiques, quand l'on sait notamment que plus de 45% des 18-34 ans utilisent internet pour s'informer de l'actualité. Ainsi toute censure, d'un modérateur peut avoir un impact démocratique conséquent, ce qui inquiète étant donné les accusations envers Facebook de favoritisme pour les conservateurs dans la modération de contenu lors de l'élection présidentielle de 2020.

Pour vous informer sur l'actualité, quel type de média utilisez-vous ?



■ TV ■ Internet et réseaux ■ Radio ■ Journaux, presse écrite ■ NSP

Sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et ConspiracyWatch

## II) Les désavantages :

Complexité et coût d'un démantèlement :

La solution d'un démantèlement est tout sauf un remède facile et « rapide à mettre en œuvre », pour celui d'AT&T aux États-Unis par exemple, alors que prononcé en 1984, « La tâche du Juge en charge de l'accompagnement du démantèlement ne prit fin qu'en 1996 avec la libéralisation du secteur consacrée par le Telecommunications Act »<sup>18</sup>.

Depuis, aucun autre démantèlement n'a abouti, en témoigne la longue et coûteuse

procédure à l'encontre du premier GAFAM, Microsoft. Débuté à la fin des années 1990, la justice condamnera dans un premier temps la firme au démantèlement, mais celui-ci n'aura jamais lieu. Après une longue bataille juridique, un accord à l'amiable sera finalement trouvé afin d'interdire les pratiques anti-concurrentielles.

Le démantèlement : un frein à l'innovation ?

Les GAFAM ont énormément investi durant les deux dernières décennies et celles-ci continuent encore massivement à investir dans la recherche et le développement, avec « un budget de plus de \$60 à \$70 milliards cumulés en recherche développement en 2018 »<sup>19</sup>, ce qui peut laisser présager de belles innovations à venir.

De plus, si l'on reprend l'analyse de Schumpeter, la situation monopolistique temporaire résultant de l'innovation est bonne, on innove pour échapper à la concurrence. Pour ce dernier, il est d'ailleurs primordial de protéger les entreprises innovantes.

Les GAFAM : des entreprises déjà concurrencées

Smyrniaios souligne que les GAFAM « sont tous bien positionnés dans l'ensemble de la chaîne soit par fusion-acquisition ou participation, soit en établissant des partenariats exclusifs et privilégiés avec des sociétés qui se trouvent en amont ou en aval de leur activité principale »<sup>20</sup>.

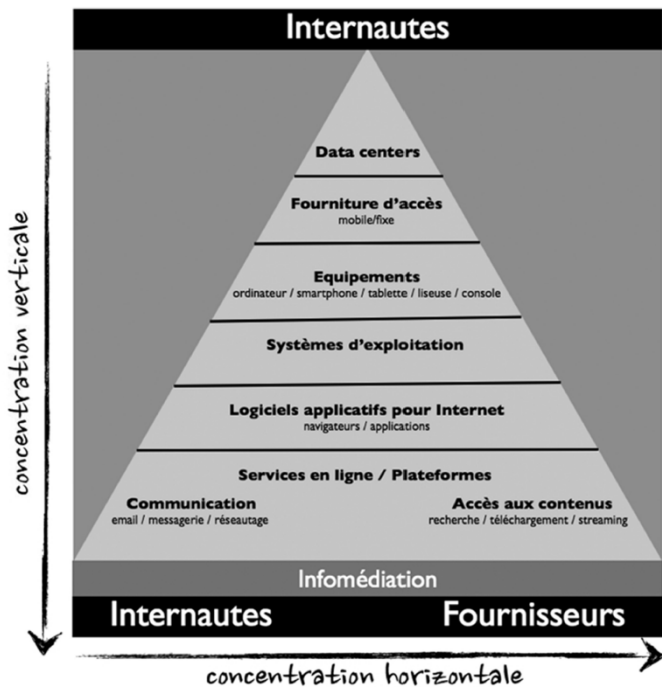
<sup>18</sup> Frédéric Marty, P. Bougette, *Quels remèdes pour les abus de position dominante ?* (2016)

<sup>19</sup> Natalia Sushcheva ; Jacques Fontanel : *LES GAFAM* (2018)

<sup>20</sup> Nikos Smyrniaios, *L'effet GAFAM : stratégies et logiques de l'oligopole de l'internet* (2016)

Ainsi, par exemple : Google se lance dans la production de smartphone (la gamme Pixel), Amazon dans la publicité... De ce fait, les différentes entreprises des GAFAM se concurrencent entre-elles.

concurrer véritablement les GAFAM. De même, le réseau social TikTok connaît un succès retentissant à la fois en Europe et aux États-Unis, obligeant par exemple Instagram à innover, celui-ci à instaurer l'option « Reels<sup>21</sup>» afin de se différencier de son concurrent chinois.



SCHEMA : LA LOGIQUE D'INTEGRATION ET D'INFOMEDIATION DE L'OLIGOPOLE DE L'INTERNET (SMYRNAIOS)

De même, les GAFAM possèdent chacun des *datacenters* qui permettent de stocker, analyser et distribuer des données, des informations, des applications et des services auprès d'individus et d'organisations. Les services de Cloud demeurent ainsi des marchés où la concurrence est forte.

Par ailleurs, l'apparition, ces dernières années, et la croissance fulgurante des géants du numérique chinois, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, et Xiaomi), ayant d'abord eu une stratégie de contournement en se concentrant sur les marchés asiatiques et africains notamment. Ils sont aujourd'hui armés pour

<sup>21</sup> Le Figaro – Comment Instagram Reels veut se différencier du mastodonte TikTok (25/09/2020)

### D'autres solutions que le démantèlement :

D'autres solutions existent, plutôt que le "simple" démantèlement pour remédier aux problèmes causés par ces GAFAM et, au-delà, par toute autre entreprise future présentant des caractéristiques similaires. Le démantèlement n'est pas une solution « one size fits all » ni une solution systémique et l'État peut opérer des changements à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, l'État pourrait implémenter des solutions au niveau du marché afin de restaurer la concurrence, en garantissant la contestabilité de ces quasi-monopoles, en limitant les barrières à l'entrée, et en forçant l'atomicité.

Au début de la téléphonie, la concurrence entre les différents réseaux a fini en monopole car le client d'un opérateur ne pouvait pas appeler un client d'un autre opérateur, ce qui a causé une situation de « winner-takes-all ». Dans les années 1980-1990, lorsque la concurrence a été réintroduite, on a forcé la compatibilité entre les différents réseaux ce qui a permis à plusieurs opérateurs de persister jusqu'à aujourd'hui.<sup>22</sup> De plus, ceci permet d'éviter le "multihoming" où un utilisateur doit utiliser plusieurs services concurrents. Dans le cadre des GAFAM, cette solution pourrait permettre, par exemple, à Google de partager ses bases de données avec ses concurrents pour ne se faire concurrence qu'avec le nombre de publicités ou la qualité des plateformes. Cela limiterait aussi le coût de l'accumulation des données pour les nouveaux arrivants sur le marché. Une réforme de la propriété intellectuelle et des brevets pour les rendre plus ouverts pourrait aussi aider les

« imitateurs » à rentrer sur le marché et faire concurrence aux leaders.

L'État doit aussi s'assurer que ces nouveaux arrivants puissent se développer librement et ne soient pas rachetés par les leaders du marché dès qu'ils ont prouvé la viabilité de leur service ou produit. Pour le moment, les acquisitions et fusions les plus scrutées par les autorités de la concurrence, par souci d'antitrust, sont celles qui causeraient une trop forte augmentation immédiate de la part de marché de l'entreprise. Le problème est alors le manque d'anticipation au sujet de l'acquisition d'une startup : Instagram ne valait "que" \$1 milliards au moment de son acquisition par Facebook en 2012 et interdire cette dernière aurait nécessité d'anticiper que la plateforme deviendrait le leader qu'elle est aujourd'hui (ce qu'elle ne serait pas forcément devenue sans l'apport de Facebook).

L'État peut aussi agir auprès des entreprises directement, au cas par cas s'il le faut, afin de trouver des solutions qui s'adaptent aux différences entre ces entreprises (qui existent bel et bien malgré qu'elles soient regroupées sous un même acronyme). Une solution plus forte serait la segmentation de ces entreprises ou scission des services comme la séparation d'Amazon entre son secteur e-commerce et sa branche Cloud AWS (Amazon Web Services) qui lui sert de "cash cow". Existe aussi l'option de l'annulation *ex ante* de certaines acquisitions faites par ces entreprises comme l'achat par Facebook d'Instagram et surtout de Whatsapp qui était déjà très populaire avant son acquisition.

---

<sup>22</sup> *Economie du bien commun* chapitre 14, Jean Tirole

Les GAFAM sont tellement importants et présents dans la vie de tant de personnes qu'on pourrait imaginer une supervision plus forte voire une coopération directe entre les régulateurs et ces entreprises. Ceci permettrait d'avoir plus d'informations, d'agir plus rapidement et efficacement contre les problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

Pour imposer des régulations plus fortes, il faut aussi des moyens de pression financiers plus forts. La Commission européenne, dans son nouveau plan<sup>23</sup>, propose une amende sur le chiffre d'affaire réalisé sur le territoire au lieu du bénéfice. Cette mesure permettrait aussi de lutter contre l'optimisation fiscale de ces entreprises et de pénaliser les entreprises qui profitent du dumping social et environnemental dans d'autres pays. En effet, une simple taxe pourrait simplement se répercuter sur le consommateur final en se traduisant par une hausse des prix des biens et services fournis.

Il est aussi question de redonner aux utilisateurs l'appartenance de leurs données, détenues par ces plateformes. Ils pourraient alors revendre ces données aux entreprises qu'ils souhaitent ou les garder par souci de confidentialité et pour protéger leur vie privée. On parle aussi de droit à l'oubli sur internet.

---

<sup>23</sup> FranceInfo, Gafam : trois questions sur le plan de l'Union européenne pour dompter les géants du numérique

## Recommandations :

(Martin OURY)

Les problèmes posés par les GAFAM et de manières générales tout géant du numérique actuel ou futur, vont à mon sens bien au-delà de la politique de la concurrence. Le sujet du démantèlement est devenu un argument politique et même électoraliste, mais un démantèlement n'apparaît pas spécialement nécessaire si l'on revoit la réglementation de ces firmes, qui naturellement, en raison des rendements d'échelle croissants peuvent se retrouver dans une forme quasi-monopolistique.

Je pense qu'il faut davantage de transparence, une prise en compte du chiffre d'affaire réalisé sur le territoire, mais aussi une transparence en ce qui concerne les algorithmes utilisés (et les compétences des autorités pour les comprendre). Il est clair que ces entreprises ont aujourd'hui bien trop de pouvoir : au niveau de leurs potentiels concurrents, de leurs salariés, de leurs clients, mais surtout sur les États. Le sujet majeur est à mon sens celui de la fiscalité, c'est d'ailleurs au niveau fiscal que ces géants essuient le plus grand nombre de critiques, ce qui semble tout à fait normal, d'autant plus avec la crise que nous traversons et les difficultés rencontrées par une grande majorité de PME, qui bien évidemment n'ont pas le pouvoir de faire de l'« optimisation » fiscale. Le projet de taxe GAFA portée par le gouvernement actuel est selon moi une très bonne idée. Il serait envisageable d'aller même plus loin et de proposer une taxe de solidarité pour aider les petits commerçants durement impactés par la crise. Cependant, appliquée de façon unilatérale comme elle va l'être n'a pas d'intérêt car cette taxe sera supportée directement par le consommateur final.

Ce que l'on peut souligner dans ce débat, c'est l'échec de l'Union Européenne actuellement à s'accorder sur ce type de taxation. Et cela semble impossible tant que le principe du droit de veto s'appliquera (Les États comme le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas n'ont aucun intérêt à ce que cela change). Pour moi, il est important de mettre fin à toute forme de dumping au sein de l'UE si l'on croit réellement au projet et à la solidarité européenne.

Ce sujet des géants du numérique appelle aussi à réfléchir au niveau de la souveraineté française et européenne, alors que les géants du numériques étaient historiquement américain, on voit aujourd'hui l'émergence de géants chinois, les BATX. L'UE doit absolument réagir, investir massivement et encourager le développement d'entreprises dans le domaine du numérique avant qu'il ne soit trop tard.

(Gabriel EDDE)

Les GAFAM ont-ils une place aussi importante dans notre société parce qu'ils sont aussi grands ? Ou sont-ils aussi grands parce qu'ils occupent une place importante dans notre société ?

Dans tous les cas, ils sont puissants et le savent. Et ils utilisent ce pouvoir à des fins qui semblent n'être que de la pure poursuite de profit qu'on pourrait presque qualifier de capitalisme sauvage. Pourtant, on ne peut pas se passer des services qu'ils procurent et des innovations technologiques qu'ils ont créées. Qu'ils soient notre avenir ou non, les GAFAM sont au moins notre présent et y joue un rôle important.

Mais ils ne cherchent pas à défendre l'intérêt général, c'est pourquoi on a besoin d'une intervention de l'Etat. Il faut que ce dernier régule, à travers de la supervision directe pour faire valoir l'intérêt général dans les prises de décisions par exemple. Mais l'Etat n'a simplement pas assez de pouvoir de négociation face à ces immenses entreprises.

On pourrait segmenter certains GAFAM, comme une séparation des branches e-commerce et Cloud d'Amazon, ce qui réduirait leur pouvoir de négociation en tant qu'entité mais ne réduirait pas leur pouvoir de marché sur des marchés individuellement. Et ça n'est pas une solution durable car rien n'empêcherait d'autres entreprises de surgir et prendre leur place à l'avenir.

Pour faire face à leur pouvoir de négociation, il faut que les Etats fassent front uni afin de pouvoir exercer plus de pression en représentant un plus grand marché. Quoique ce n'est actuellement pas dans l'intérêt de

certains pays notamment dans l'Union européenne qui est censé être un marché unique.

Et surtout, aucune de ces solutions ne résout le problème à la souche qui est le fait que le futur d'innovations essentielles au progrès technologique du pays et de la création de valeur est entre les mains de ces entités motivées, pour reprendre A.Smith, par leur intérêt individuel. Pour résoudre le problème au niveau structurel, il faut que l'Etat ait des mécanismes lui permettant d'investir plus efficacement et plus rapidement dans les secteurs d'avenir pour faire valoir l'intérêt général en tant qu'actionnaire voire proposer ses propres alternatives. Il n'y a pas de raison que l'Etat ne s'implique directement que dans les secteurs et projets qui ne sont pas assez profitables pour le secteur privé, surtout quand ils sont aussi importants.

Sources internet :

[https://judiciary.house.gov/uploadedfiles/competition\\_in\\_digital\\_markets.pdf](https://judiciary.house.gov/uploadedfiles/competition_in_digital_markets.pdf)

<https://www.citeco.fr/les-gafam-0>

<https://www.forbes.com/sites/keithflamer/2017/09/08/amazon-continues-world-domination-announces-future-plans-for-second-5-billion-headquarters/?sh=1922d62554c1>

<https://www.justice.gov/atr/file/705216/download>

<https://economics.sas.upenn.edu/system/files/2019-07/SSRN-id3241707.pdf>

<https://siecledigital.fr/2019/01/24/etats-unis-gafam-depense-lobbying-2018/>

<https://www.bbc.com/news/technology-40406542>

<https://www.justice.gov/atr/file/705216/download>

[https://judiciary.house.gov/uploadedfiles/competition\\_in\\_digital\\_markets.pdf](https://judiciary.house.gov/uploadedfiles/competition_in_digital_markets.pdf)

<https://www.forbes.com/sites/washingtonbytes/2020/10/07/the-house-report-on-competition-in-digital-markets-is-a-triumph/?sh=5a7c56c0104c>

[https://www.francetvinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/facebook/gafam-trois-questions-sur-le-plan-de-l-union-europeenne-pour-dompter-les-geants-du-numeriques\\_4220375.html#xtor=AL-792](https://www.francetvinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/facebook/gafam-trois-questions-sur-le-plan-de-l-union-europeenne-pour-dompter-les-geants-du-numeriques_4220375.html#xtor=AL-792)

[https://www.francetvinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/facebook/gafam-lunioneuropeenne-veut-imposer-sa-loi\\_4221855.html](https://www.francetvinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/facebook/gafam-lunioneuropeenne-veut-imposer-sa-loi_4221855.html)

<https://www.lefigaro.fr/international/2010/05/26/01003-20100526ARTFIG00753-vague-de-suicides-a-l-usine-chinoise-des-iphone.php>

<https://www.cae-eco.fr/plateformes-numeriques-reguler-avant-qu-il-ne-soit-trop-tard>

<https://www.capital.fr/entreprises-marches/amazon-un-rapport-alarmant-sur-les-conditions-de-travail-a-montelimar-1285393>

<https://www.lefigaro.fr/international/2010/05/26/01003-20100526ARTFIG00753-vague-de-suicides-a-l-usine-chinoise-des-iphone.php>

[https://www.lemonde.fr/televvisions-radio/article/2019/01/11/amazon-vendeur-de-destruction-massive\\_5407944\\_1655027.html](https://www.lemonde.fr/televvisions-radio/article/2019/01/11/amazon-vendeur-de-destruction-massive_5407944_1655027.html)

<https://www.latribune.fr/technos-medias/apple-et-foxconn-pointes-du-doigt-pour-les-conditions-de-travail-en-chine-827507.html>

<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/comment-instagram-reels-veut-se-differencier-du-mastodonte-tiktok-20200925>